

Angers, le 1^{er} avril 2021

Objet : COVID-19 Mesures organisationnelles concernant les personnels OGEC

Cher.e.s Collègues,

Suite à la décision du Président de la République de fermer les établissements scolaires, une communication a été réalisée ce jour auprès des familles pour la continuité pédagogique.

En ce qui concerne les personnels OGEC, l'organisation est la suivante :

Du 6 au 16 avril et du 26 au 30 avril :

➤ **Personnels en chômage partiel :**

- Restauration
- Assistants de vie scolaire externat en CDD
- Pastorale
- Internat
- Techniciennes de laboratoire
- Infirmière

Après consultation, nous vous informons que les salaires de ces personnels seront à nouveau maintenus en intégralité.

➤ **Personnels en télétravail total ou partiel**

- Comptabilité
- Ressources humaines
- Informatique
- Accueil
- Secrétariats pédagogique et de direction

➤ **Personnels en activité sur site**

- Directions Générale et Pédagogiques
- Maintenance
- Secrétariat gestion – comptabilité

Des attestations de déplacement seront transmises sous peu.

- **Personnels de vie scolaire externat :** Pourront être sollicités en présentiel en fonction des besoins du 6 au 9 et du 26 au 30 avril, notamment pour la garde des enfants de soignants ou d'autres activités. Les responsables de vie scolaire mettront en place l'organisation avec leurs équipes. RTT modulation du 12 au 17 avril.

- **Garde d'enfants :** Les personnels ne pouvant pas travailler pour cause de garde d'enfants se signaleront à leur responsable et au service RH rh@mongazon.org dès ce vendredi 2 avril.

Les horaires de travail et l'organisation pourront être modifiés selon les services pour s'adapter à cette nouvelle situation exceptionnelle.

Vacances de printemps :

La fermeture de l'établissement pour vacances de printemps est avancée du 19 au 24 avril.

Marie Laure KIRSTETTER
Directrice Générale

Anne MENAGER
Secrétaire Générale